

lorraine • 3

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

Compte rendu de l'instance de proximité septembre 2022

Point 1 : information sur le mise en œuvre de l'avenant 19

Suite à la signature le 20 juillet dernier de l'avenant 19 de l'accord collectif et après avoir échangé au sein de l'espace métiers, un nouvel emploi de « **coordinateur(trice) gestion d'antennes** » a été créé, positionné en groupe 7 et au forfait jours. Sa création fait suite à un espace métiers puis à la signature le 20 juillet dernier d'un avenant à l'accord collectif, l'avenant 19.

De nouvelles compétences, liées à la coordination, viennent s'ajouter à celles existantes.

Concrètement, la gestionnaire d'antenne de Lorraine va passer un entretien avec la DRH, la DAC et la responsable de coordination production afin d'évaluer si les activités qu'elle exerce jusque-là sont en adéquation avec le nouvel emploi.

Si tel est le cas, un avenant à son contrat de travail lui sera proposé avec une rétroactivité au 1er janvier 2022.

Concernant les personnes qui exercent la GA dans le cadre d'une UCC, ils restent en groupe 6 « gestionnaire d'antenne », et leur périmètre reste le même qu'aujourd'hui.

Les tâches seront réparties sous l'autorité du DAC. Il est reconnu par ailleurs à la fonction de coordinateur(trice) un rôle pivot, comme il l'a d'ailleurs déjà aujourd'hui. Il a une vision à long terme, et « donne le LA ».

Un bilan sera effectué par la direction en fin d'année.

Point 2 : Présentation du DUER (Document Unique d'Évaluation des Risques) et Papripact 2022 (Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail)

Les ateliers des 21, 22 et 23 juin ont réuni plusieurs corps de métiers, ainsi que des élus représentants du personnel et des cadres. Objectif : travailler et communiquer sur l'évaluation des risques professionnels, et mettre en place des moyens de prévention.

A noter en 2022 un focus sur l'ergonomie, en présence (en visio) de Delphine Touzin, l'ergonome de France Télévisions, pour présenter **le dispositif digital Axomove** pour la prévention des TMS et les e-learning liés au télétravail « *Comment s'installer à son poste bureautique sur site et en télétravail* »

Betty Claudel (IMG) nous a présenté les 17 actions du plan 2022/2023 :

Les actions sont classifiées en 3 catégories :

- **Techniques (5 actions)** : par exemple, l'achat de chariots pour transporter du matériel afin de limiter les risques de manutention et les postures contraignantes
- **Organisationnelles (8 actions)** : par exemple, l'amélioration de la coordination des équipes d'édition avec la création d'un hub pour limiter les appels insistants de l'encadrement pouvant générer du stress
- **Humaine (5 actions)** : par exemple, la mise à jour de l'identification des serres files, recyclage SST, rénovation de la signalétique « emplacement pompier » pour une meilleure organisation du secours aux salariés.

A noter que certaines actions déjà inscrites n'ont pas encore été finalisées en raison du Covid ; la direction précise aussi que des signatures de la « charte conducteur » manquent à l'appel.

La DRH précise que pour 2023, les médecins du travail seront invités aux ateliers et que le focus sera mis sur les RPS (risques psychosociaux).

(A noter qu'à Nancy il n'y a toujours pas de médecin référent).

Point 3 : Aviwest, risques, fiches de préconisations.

La direction nous informe que de nouvelles fiches techniques sont arrivées fin août et ont été distribuées dans tous les équipements à Nancy, Metz et Sarreguemines. Elles vont suivre à Bar le Duc et Epinal.

Un affichage a également été effectué dans le local de départ des JRI.

Une réunion sous forme de "piqûre de rappel" sera proposée à tous les JRI pour une bonne utilisation de ce matériel.

Les élus insistent sur la formation des nouveaux journalistes qui ont rejoint la rédaction mais aussi pour les CDD.

Point 4 : CASAR (Commission d'Anticipation, de Suivi et d'Ajustements de la Régionalisation)

Xavier Riboulet, directeur du projet « proximité » est revenu sur les trois principaux sujets évoqués lors de la dernière réunion de la CASAR qui s'est réunie le 7 septembre dernier.

A- TEMPO :

Une « équipe projet » a été constituée, avec à sa tête Sophie Guillin. Elle est accompagnée dans sa mission par Marie Laure Piron (cheffe de projet), Anne Peiffer (coordinatrice technique et exploitation) et Rafaèle Bourcier (référént accompagnement RH) ainsi que 2 rédacteurs en chef (Anne-Sophie Maxime et Julien Duperray) et un représentant de la communication.

Le projet TEMPO : à partir de septembre 2023, les 24 JT régionaux seraient proposés sur la base de 50' le soir et 40' à la mi-journée (à confirmer) avec proposition d'information régionale, locale, nationale et internationale.

Le projet est en construction, beaucoup de points restent encore à éclaircir pour être prêt dans 12 mois.

D'ici fin 2022, une ou deux antennes seront choisies pour des tests grandeur nature.

Les élus ont questionné la direction sur les inquiétudes liées à la participation de la cheffe de centre de Lorraine à ce projet et au cumul de sa charge de travail.

Il a été répondu aux élus qu'elle ne participerait que quelques jours par mois et que ses adjoints assureraient la continuité. A suivre....

B- Site de qualification de Strasbourg : expérimentation nouvelle régie

Un projet du dispositif d'expérimentation a été présenté le 14 septembre en CSSCT avant qu'un accord de méthode soit négocié pour encadrer cette expérimentation.

Il y aura 2 référents par site, un appel à candidature sera fait en octobre/novembre.

La direction met en avant de nouveaux outils qui devront se mettre au service de l'éditorial

L'idée est de travailler la mise en images et le son, avec en toile de fond le projet éditorial.

La répartition équitable des tâches est au cœur de la réflexion.

Un adjoint de la rédaction lorraine est chargé du suivi du projet éditorial et a déjà participé à une réunion.

Là encore les élus alertent sur la charge de travail énorme en plus des autres responsabilités déjà assumées par cette personne.

La direction assure qu'elle sera vigilante !

C- Numérique :

Pour la direction, le numérique, qui représente 1/3 des audiences, est une priorité.

Il faut continuer sur cette voie avec plus d'un million de visites par jour sur le site régional, et 84 millions de visiteurs (le double par rapport au site de Radio France).

180 articles sont produits du lundi au vendredi et 120 le weekend à l'échelle des 24 antennes.

Il s'agit désormais de remettre l'image au cœur du dispositif numérique : ça tombe bien c'est le cœur de notre métier !

« ICI », la plateforme commune à France 3 et France Bleu depuis avril dernier, décolle un peu. Il faut rester attentif, éviter les doublons et poursuivre un vrai travail éditorial de fond.

Le numérique doit devenir également la priorité des antennes régionales avec des effectifs renforcés.

Après les coordinateurs numériques nommés pour l'instant jusqu' à la fin de l'année, il faut entamer une réflexion autour des éditeurs numériques, métier en tension et qui n'ouvre aujourd'hui pas de possibilité d'évolution. Une étude est en cours et des propositions seront faites lors d'un prochain espace métiers.

Point 5- Point sur la mise en place des nouveautés de la rentrée : « Le saviez-vous ? » et locale de Metz, JT soir nouvelle formule

Pour ces nouveaux rendez-vous à l'antenne depuis le 5 septembre, la rédactrice en chef reconnaît qu'il reste des ajustements à faire mais fait part aux élus de retours immédiats plutôt positifs aussi bien en interne qu'en externe.

Les élus, de leur côté, font remonter plusieurs problèmes :

Concernant « le saviez-vous », le document partagé « google doc » qui répertorie les thématiques et les dates de diffusion n'est pas encore à jour, ce qui a entraîné des dysfonctionnements la semaine précédente.

La direction reconnaît que le document a été modifié par erreur : dorénavant, le « google doc » partagé sera uniquement renseigné par le RCA référent (Thierry Gelhaye).
Thierry Pernin sera détaché pleinement au suivi de la fabrication des illustrations et des prévis.

Les élus attirent également l'attention de la direction sur l'utilisation d'images YouTube, en termes de droits, mais aussi en termes de qualité.

La direction nous répond qu'elle y sera attentive.

Nouvelle formule pour l'équipe de Metz :

L'édition rebaptisée "Édition du sillon nord lorrain" démarre avec une ligne éditoriale tournée vers l'actu.

Dans l'ensemble, côté éditorial, les salariés évoquent un produit qui donne plus de satisfaction que l'ancienne version, même s'il reste beaucoup de travail à accomplir (notamment renouer des contacts pour être plus réactif sur l'actu).

JT nouvelle formule :

Les élus font remarquer l'absence de numéros zéro et des essais effectués seulement le mercredi précédent la prise d'antenne.

D'autre part, l'absence de réalisateur pour « charter » le JT est dommageable, alors qu'il y a 8 caméras.

La rédactrice en chef en convient.

Point 6 : Édition Metz : carte de la zone de diffusion (TNT) et infos pour les téléspectateurs pour promouvoir cette nouvelle offre

Plusieurs points essentiels ont été abordés par les salariés de Metz réunis en ateliers en juin dernier. Pour démarrer la nouvelle édition dans une nouvelle configuration de diffusion, rien de plus normal que de savoir où précisément l'édition sera diffusée...et surtout comment et où les téléspectateurs pourront la

voir. De même, quel plan de communication est prévu pour faire connaître l'existence de cette nouvelle formule ?

Le 5 septembre, pour la 1ère diffusion de cette nouvelle édition, aucune de ces questions n'avait encore trouvé réponse !

A l'instance du 14 septembre, la direction nous a présenté une carte provisoire, indexée au stylo, pointant les émetteurs et leurs débits respectifs par secteur pour la couverture TNT Metz.

En parallèle, la direction de la distribution (Philippe Dumas) a été sollicitée dès juin, et a cherché un prestataire pour mettre à jour les zones de diffusion pour toute la France. Suite à cet appel d'offres, des cartes devraient être livrées prochainement. A suivre....



➤ *Carte présentée lors de l'instance de proximité*

Concernant les box, aucune réponse pour l'instant : des négociations sont toujours en cours avec les opérateurs mais selon la direction, la possibilité de géolocalisation nécessitera d'attendre le renouvellement des box, soit au moins 10 ans !

La direction évoque aussi le projet de loi sur l'audiovisuel qui pourrait rebattre les cartes à ce sujet...mais quand ????

Seule réponse pour l'instant à donner à nos interlocuteurs sur le terrain, « regardez-nous en replay, sachant qu'il n'y a pas de streaming possible ! ».

Là encore, des difficultés ont été rencontrées depuis le début de ce nouveau rendez-vous pour réussir à avoir l'édition accessible rapidement sur le site. La direction nous répond qu'elle « y travaille d'arrache-pied », que c'est « le sujet du moment », et s'engage à suivre de près cette question.

Concernant la communication, il aura fallu attendre le 14 septembre, jour de la conférence de presse de rentrée, et cette instance pour connaître le dispositif :

- Des cartes postales pourront être distribuées sur les tournages sur lesquelles figureront recto un visuel (une équipe sur le terrain par exemple) et verso un QR Code et les canaux de diffusions
- Un habillage des véhicules de la locale avec les informations sur les modes de réception
- Des ITW du RCA de Metz sont programmées sur les radios locales
- Des communiqués de presse dans la presse
- Une signature électronique personnalisée pour les journalistes de la locale

La déléguée à la communication nous précise qu'elle n'envisage pas de promotion via les réseaux sociaux : d'après elle, cela ne fonctionne pas.

Par ailleurs, plus aucun partenariat n'existe aujourd'hui avec la PQR. La direction s'engage à tenter une nouvelle rencontre avec le nouveau directeur commercial de chez EBRA.

Les élus ont suggéré par ailleurs de fabriquer une BA en interne, ce qui ne devrait pas coûter trop cher à l'entreprise.

La direction a visiblement entendu notre proposition puisqu'une la création de BA pour la « Locale de Metz » et pour le rendez-vous « Le saviez-vous » a été actée le lendemain de l'instance.

En conclusion, la direction convient que l'aspect communication est important mais que, avant tout, c'est le contenu de nos éditions qui doit primer, pour réussir à fidéliser.

Point 7 : Organisation des enregistrements de « Le saviez-vous »

Les enregistrements ont lieu les lundi après-midi et mardi matin.

Les élus s'interrogent sur l'absence de cadre éditorial en régie. « Faux » répond la direction. « C'est arrivé une fois, car le cadre n'a pas été appelé au moment de l'enregistrement ».

Point 8 : rédaction web, encadrement, tâches horaires, organisation du travail avec l'éditrice, bilan de l'été

La rédactrice en chef indique qu'elle est venue en conférence WEB le lundi 5 septembre pour présenter les évolutions.

Après avoir été expérimentée avec des retours positifs à Strasbourg et à Marseille cet été, la nouveauté de cette rentrée web, c'est la publication d'un article « gabarit stream » à 18h qui vend le sujet principal du JT soir et renvoie à la connexion à 19h pour le direct. Lors de l'expérimentation, il a été constaté que ces articles étaient très consultés, sachant « qu'il est important d'être vus pour exister ! ». Exemple avec ce samedi 10 septembre, et le mini tremblement de terre : l'article « stream » a été vu plus de 120.000 fois, et a boosté le JT. Ça n'est pas long à faire : de l'ordre de 10 mn.

C'est l'éditrice web qui assure la mise en ligne, et porte cet article, avec la rédaction.

Pour la rédactrice en chef, il faut aussi continuer à développer l'offre. Avec, au programme, toujours des articles de fonds, mais aussi des papiers plus courts comme par exemple sur les faits divers, ou rebondir sur ce qui est dans l'air du temps.

Avec aussi une bonne répartition de la charge de travail, afin de permettre à certains de se consacrer à des enquêtes.

Une première réunion s'est tenue le 9 septembre avec le coordinateur du numérique, les encadrants pour préciser les objectifs.

Une deuxième réunion est prévue le 23 septembre à 15h avec les acteurs du web.

Le pilotage des WE a repris : 1 pilote pour les 3 journalistes qui contribuent par antenne.

Nous disposons aussi d'un nouvel outil « Pinpoint », permettant de faire de la retranscription audio, et notamment de reprendre toute une ITW en évitant d'avoir toute la saisie à effectuer.

Concernant l'organisation, la rédactrice en chef assure que le planning web est sacralisé 2 semaines à l'avance, ce qui peut permettre aux journalistes de prendre des contacts avant leur journée de travail sur le web.

Point 9 : Fact-checking en Lorraine

Le point est reporté au mois prochain.

Point 10 : Ateliers UTS

Un premier atelier transverse BRI/technique a eu lieu le 6 juillet dernier, le sujet des UTS sera abordé dans une seconde réunion le 29 septembre. L'idée est que ce groupe se réunisse de manière régulière.

Point 11 : Service montage Nancy, point sur l'activité et les effectifs

Effectifs : 10 monteurs titulaires à Nancy et 2 à Metz + 1 alternant à Nancy

Activité actu : du lundi au vendredi, 4 monteurs, et 3 le weekend

S'ajoutent au flux des montages d'actu (géré par le chef d'édition du lundi au vendredi) les illustrations sous forme de OFF pour « Le saviez vous ».

Montage Magazines hors actu :

- 11h50, chronique culture et Gros plan sport
- 18h30 : les montages de la chronique INA, 99 secondes, « Mon Grand Est » (qui remplace Trait d'union) et « Dans ta classe » (avec d'ailleurs une nouvelle école pour cette rentrée – tournage toutes les 3 semaines) resteront sur les mêmes potentiels que l'an passé :
- Montages à raison de 5 après-midi par semaine, du lundi au vendredi, répartis sur les 3 antennes (avec comme référente pour la Lorraine Laurence Giroult)

Enquêtes de région :

Montage sur 3 jours pour 1 sujet / mois + 3 jours pour une bobine /mois.

Les élus interrogent la direction sur le non remplacement de 2 postes au montage, après un départ à la retraite et un départ pour inaptitude. La direction répond qu'il y a parmi les effectifs un monteur détaché permanent, un en arrêt de longue durée, et d'autres qui ne sont pas à temps plein au montage : en congé sans solde, exerçant une UCC, en crédits d'heures... Et il n'y a pas le besoin pour utiliser tous les motifs d'absence.

Point 12 : planning : dépassement des 7 jours consécutifs préconisés par la DRH de FTV et nombre de week-ends travaillés à la rédaction

La direction fait son mea culpa : il arrive effectivement qu'il ne soit pas possible tout le temps d'éviter de planifier certains journalistes sur **plus de 7 jours consécutifs** ; cependant elle dit s'attacher à respecter l'action inscrite à ce sujet dans le Papripact 2022

La direction s'engage à apporter une attention particulière au planning, même si des loupés existent.

Il faut aussi tenir compte des changements de personnes en charge du planning.

Cependant, certaines circonstances particulières de dernières minutes (ex : absence maladie) ou encore des demandes de salariés peuvent justifier une telle planification. Il reste cependant la possibilité de « couper » ce cycle par la pose d'une RTT employeur.

Week-ends travaillés :

Pour la rédactrice en chef, les journalistes de la rédaction de Lorraine travaillent en moyenne 1 weekend par mois sauf impondérables.

Certains en font plus, si le besoin existe, mais sur la base du volontariat.

Point 13 : Emploi

Poste de JRI à Sarreguemines :

Le poste est occupé par une journaliste CDD, les candidatures seront examinées au COCA d'octobre.

Poste de rédacteur(trice) à Sarreguemines :

Le poste est occupé par une journaliste CDD dernièrement immatriculée, en contrat jusqu'à la fin octobre.

Le poste de JRI libéré à Metz par Guillaume Robin a été transformé en poste de rédacteur.

Valérie Odile comble ce poste par une mobilité (avec un passage au COCA du 15 septembre).

Poste de RCA laissé vacant par la nomination de Céline Tognazzi au poste de RC

Il a été publié le 26 août (avec clôture des candidatures le 18 septembre).

Enfin, les candidatures au poste d'administrateur des réseaux seront présentées au COCA d'octobre.

Point 14 : Comité des salaires

Les réunions concernant les comités de salaires doivent se tenir avant le 14 octobre prochain.

En Lorraine la date a été fixée pour le 5 octobre, sous réserve que les documents qui doivent servir de base de travail aux RP et DS soient transmis dans un délai raisonnable pour les étudier correctement.

À la fin de l'instance de ce 14 septembre, le directeur régional par intérim (depuis 47 mois) nous a annoncé son départ à la retraite au 1er octobre.

Une communication a suivi le 19 septembre pour annoncer la nomination de Fanny Klipfel en qualité de directrice régionale du Grand Est, à partir du 3 octobre prochain.

Prochaine réunion de l'instance le 21 octobre 2022 en Lorraine

N'hésitez pas à nous poser vos questions !

Vos élus FO de proximité : **Catherine Reggianini - Thierry Pernin - Sophie Bartholmé - Hervé Marchetti - Yves Quemener - Bruno Demange**